

Republique Algerienne Democratique et populaire

wilaya de Guelma
Daira de oued zenati
Commune de Oued Zenat

NIF 000724280003559

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE POUR NEGOCIATION APRES CONSULTATION

N° 04/ B.M.P/2026

Conformément aux dispositions des l'article 52/82du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article56 de la loi N°23-12 du 05aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Le président de L'APC de : OUED ZENATI a décidé d'attribuer PROVISOIRE POUR NEGOCIATION APRES CONSULTATION comme suit :

**OPERATION: REALISATION DE 03 CLASSES A L ECOLE CHETAIBI AMAR COMMUNE OUED ZENATI AVEC SUIVI :
TECHNIQUE ET ETUDE GEOTECHNIQUE**

PROJET: REALISATION DE 03 CLASSES A L ECOLE CHETAIBI AMAR COMMUNE OUED ZENATI

Opération	Entreprise	Montant	Délai	Observation
OPERATION: REALISATION DE 03 CLASSES A L ECOLE CHETAIBI AMAR COMMUNE OUED ZENATI AVEC SUIVI TECHNIQUE ET ETUDE GEOTECHNIQUE PROJET . REALISATION DE 03 CLASSES A L ECOLE CHETAIBI AMAR COMMUNE OUED ZENATI Nif: 177240102072115	OUERETH HAISSEM ETBTCE	15.996.976,63DA	03 MOIS	UN SEUL PLI

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours au- près de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de : (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les journaux et cela conformément à l'article N°: 82 du décret cite ci – dessus .